

---

Jacques Hantraye

**Annie Crépin, *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Histoire », 2005, 424 p. ISBN : 2-7535-0070-3. 22 euros.**

---

#### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

#### Référence électronique

Jacques Hantraye, « Annie Crépin, *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Histoire », 2005, 424 p. ISBN :

2-7535-0070-3. 22 euros. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 31 | 2005, mis en ligne le 18 février 2006.

URL : <http://rh19.revues.org/index978.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index978.html>

Document généré automatiquement le 23 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Jacques Hantraye

**Annie Crépin, *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Histoire », 2005, 424 p. ISBN : 2-7535-0070-3. 22 euros.**

- 1 *Défendre la France*, le nouvel ouvrage d'Annie Crépin, est une histoire du service militaire en France, ainsi que des attitudes des Français face à la conscription et des conceptions qui se développent à son sujet. Ce livre, qui porte essentiellement sur la période 1789-1913, se présente pour partie comme une synthèse des travaux historiques publiés depuis une trentaine d'années, notamment ceux de l'auteur, et surtout comme une recherche originale. Dans cet ouvrage, Annie Crépin associe histoire militaire et politique, approche sociale et culturelle.
- 2 Le premier aspect de cette étude a trait à la genèse du service militaire en France. L'auteur insiste sur la part qu'occupe l'Ancien Régime dans la construction du processus. Par bien des aspects la milice anticipe sur la conscription, constituant une « expérience prémilitaire » (p. 15). Annie Crépin indique que la mise en place de la conscription sous la Révolution tient au moins autant au poids des circonstances qu'à des considérations idéologiques. Les contraintes géo-stratégiques ont largement pesé dans ce choix. Si la loi Jourdan-Delbrel du 5 septembre 1798 est un texte fondateur qui s'impose jusque dans les années 1870, établissant un équilibre entre conscription et armée de métier, seule la conscription au sens d'inscription sur un registre est universelle et obligatoire, et non pas le service lui-même. L'auteur, qui se penche sur le fonctionnement de cette institution à l'époque napoléonienne, indique que même si le pouvoir central contrôle de plus en plus la conscription, il s'agit toujours du pouvoir politique, et non militaire. Après la chute de l'Empire, la loi Gouvion-Saint-Cyr, du 10 mars 1818, rétablit la conscription en biaisant, afin de ne pas susciter de rejet. Le second bouleversement, engagé après Sadowa, s'explique autant par le constat de l'infériorité numérique de la France par rapport à la Prusse, que par l'affirmation de principes idéologiques. Mais il fallut la défaite de 1871 pour que naisse le service personnel, la guerre et la Commune ayant fait naître des doutes au sujet de la levée en masse et de la garde nationale. La loi de 1872 impose le service personnel aux dépens du remplacement, tout en instituant la réserve.
- 3 L'ouvrage examine également les enjeux, notamment politiques, du service militaire. Si la Révolution alterne le modèle du soldat-citoyen et celui du citoyen-soldat, c'est le premier qui domine de 1800 à 1867, avant que le second ne triomphe à partir de 1873. Beaucoup de questions essentielles se posent dès les dernières années de l'Ancien Régime, sous la plume des militaires philosophes comme Guibert. Mais c'est à l'occasion du vote des grandes lois militaires, ou lors des crises majeures, de la Révolution à 1871, que se déroulent les débats importants auxquels les Français prennent part. Depuis les rédacteurs des cahiers de doléances jusqu'au Jaurès de *L'armée nouvelle*, ces auteurs, militaires et civils, célèbres ou anonymes, insistent sur le lien très étroit entre questions militaires et politiques, débat civique et idéologique, sans négliger l'approche technique. Il existe une confrontation permanente entre une conception de l'armée en tant que reflet d'une société libérale et démocratique et une vision de la caserne comme modèle pour la cité. Certes, on s'accorde vite sur le principe d'une armée de soldats-citoyens, c'est-à-dire de professionnels conscients de la nécessité de respecter les institutions politiques, mais l'armée de citoyens-soldats sera plus longue à venir. L'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout dans sa seconde partie, balance entre les deux modèles.

- 4 La loi de 1872, votée par les républicains et les conservateurs, repose sur un compromis entre les deux camps. En 1889 encore, deux conceptions de l'armée s'affrontent : on oppose une armée de petits effectifs, au service long, à une armée de gros effectifs, servant moins longtemps — et par conséquent plus ouverte sur la société. Cette dernière a la préférence des républicains. Grâce aux « gros bataillons », l'armée peut enfin devenir le fer de lance du républicanisme et un instrument de combat efficace face aux effectifs importants que l'Allemagne est en mesure d'aligner. On se dirige vers plus d'égalité, mais 1872 ne constitue qu'une étape dans ce domaine, les élites adoptant le service d'un an et les dispenses. La loi de 1889 constitue une avancée, elle aussi incomplète : si désormais les deux tiers d'une classe d'âge accomplit son service, l'arme varie en fonction de critères sociaux. Une autre loi de 1889 lie citoyenneté et droit du sol au nom de critères culturels et non ethniques, et impose le service militaire aux enfants français nés de parents étrangers. L'affaire Dreyfus relance le débat sur le lien entre armée et démocratie et en 1914-1918, conclut l'auteur, on a affaire non plus à des guerriers, mais à des citoyens-soldats, convaincus de se battre pour la patrie, la république et la civilisation, dans une guerre défensive.
- 5 En dernier lieu, l'auteur étudie l'évolution de la société face au devoir de défense et le difficile cheminement vers l'acceptation du service militaire, obligatoire et personnel. En effet, entre 1750 et 1870, les Français se montrent dans le même temps désireux de défendre leur pays, fiers de leurs victoires, mais aussi réticents face à l'embrigadement. De ce point de vue, Annie Crépin étudie finement le constant mouvement en faveur de la paix qui traverse la société française, l'analysant notamment à travers les rapports des procureurs généraux du Second Empire. C'est que l'armée effraie : déjà à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Guibert pressent que la guerre de masse sera une guerre totale, accompagnée d'un déchaînement de violence. Il pense que seule l'armée de métier peut protéger de la violence excessive. L'interrogation à ce sujet est récurrente tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.
- 6 Mais Annie Crépin précise que la dimension politique ne suffit pas à rendre compte de l'opposition au service personnel. Elle insiste sur le fait que jusqu'à la monarchie censitaire, il faut distinguer entre rapport à la conscription et fidélité au pouvoir en place. On peut être en accord avec le régime sans accepter le service militaire : ainsi, dès 1793, des cultivateurs, pourtant partisans de la Révolution, ne veulent pas rejoindre l'armée. Cette attitude tient à des structures économiques et sociales et à la distance culturelle par rapport à l'État-nation. Mais si le facteur politique n'est pas premier, on passe souvent du refus de la conscription à celui du régime. Ce refus peut d'ailleurs conduire à la crise politique, comme lors du débat autour de la loi Niel (1866-1868). D'une façon générale, les ruraux redoutent l'exode rural et le risque de désorganisation économique et sociale des campagnes, tandis que les élites entendent préserver l'avenir de leurs enfants et répugnent à la promiscuité de la caserne. L'échec des bataillons scolaires (1882-1890) achève de montrer que l'acceptation de l'« encasernement » s'accompagne d'un refus de l'« embrigadement ». La « militarisation de l'esprit national » ne va pas de pair avec celle de la société.
- 7 Le conflit État/nation sur le service militaire a beau exister tout au long de la période, le refus du service évolue. Le remplacement, quoique coûteux et inégalitaire, fonctionne comme une soupape de sécurité jusqu'à sa suppression en 1872. Par ailleurs, la conscription concernant assez peu d'individus au XIX<sup>e</sup> siècle, la garde nationale et la réserve fournissent à un public plus large une expérience du fait militaire. Toutes deux sont même perçues, notamment à gauche, comme des figures idéales de la conscription sous la monarchie censitaire, voire l'incarnation de l'armée-citoyenne. Face au devoir de défense apparaît dès 1791 une France de l'apathie, qui va devenir parfois celle du refus, de même que se dessine à l'échelle du pays la carte de l'adhésion. Les attitudes face à la conscription présentent également des différences dans le temps. On s'habitue progressivement à la conscription à partir du règne de Napoléon I<sup>er</sup>. Une pédagogie du service militaire entre en œuvre sous la Restauration, quand les préfets réclament des casernes pour habituer les populations au fait militaire ou sollicitent un encadrement parlant les langues locales. Une évolution décisive s'opère sous Napoléon III : bien qu'elle reste attachée à la paix, la société adhère alors à une certaine esthétisation de la guerre, surtout pendant la campagne d'Italie, tandis que le thème du sacrifice patriotique

se répand à la veille de 1870. Mais l'évolution décisive a lieu au début de la Troisième République. Le service militaire devient alors un instrument de sociabilité et d'intégration sociale et politique connoté positivement. Tout en s'attachant à faire la part des mythes et des réalités du service militaire après 1870, l'auteur souligne que ce dernier occupe une place plus importante : les casernes deviennent plus présentes dans l'espace, tandis que s'opère dans une certaine mesure un « transfert de sacralité » au profit de l'armée autour des commémorations de 1870-1871.

- 8 À travers ce livre très riche, Annie Crépin montre bien que la conscription a bien été « un instrument politique essentiel de nationalisation et de citoyenneté et [...] un facteur-clé de socialisation » (p. 16). Cet ouvrage de référence permet également de mettre en perspective les bouleversements récents du service militaire.

---

### ***Pour citer cet article***

Référence électronique

Jacques Hantraye, « Annie Crépin, *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Histoire », 2005, 424 p. ISBN : 2-7535-0070-3. 22 euros. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 31 | 2005, mis en ligne le 18 février 2006. URL : <http://rh19.revues.org/index978.html>

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

***Licence portant sur le document*** : Tous droits réservés